



Dossier de presse



De la production à l'assiette : décryptage de la formation des prix alimentaires

30 juin 2025

NB : lors des reprises de cette étude, merci de mentionner le nom de l'association de consommateurs CLCV

SOMMAIRE

1- MATIERES PREMIERES AGRICOLES : DES PRIX EN MOUVEMENT, MAIS TOUJOURS BIEN EN DESSOUS DES PICS DE 2022.....	4
2- PRIX AGRICOLES : VERS UN NOUVEL ECART ENTRE RECETTES ET CHARGES.....	5
3- FILIERES AGRICOLES : DES TRAJECTOIRES CONTRASTEES	8
4- STABILISATION DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS AGROALIMENTAIRES.....	14
5- INFLATION ALIMENTAIRE : UN NET RALENTISSEMENT MAIS DES HAUSSES CIBLEES PERSISTENT.....	17
6- CE QU'IL FAUT RETENIR.....	19

L'évolution des prix alimentaires constitue un enjeu majeur, tant pour le pouvoir d'achat des ménages que pour la viabilité économique des filières agricoles. Les produits agricoles, en tant que matières premières, jouent un rôle clé dans la formation des prix finaux à la consommation. Pourtant, ces dernières années, un paradoxe persiste : malgré le recul observé sur les marchés mondiaux de certaines matières premières agricoles, les prix payés par les consommateurs demeurent élevés.

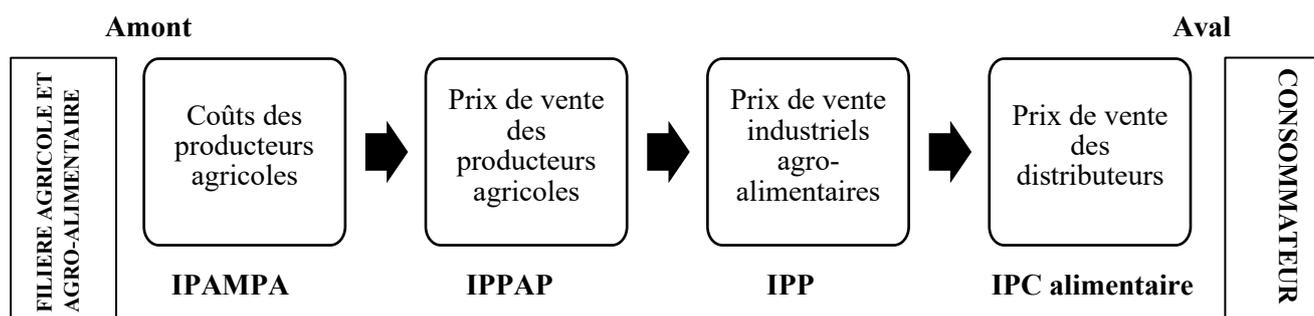
Ce phénomène soulève plusieurs interrogations, en particulier sur la manière dont les différents acteurs de la chaîne alimentaire répercutent les variations de prix des matières premières. Ce phénomène est d'autant plus accentué par des crises successives (pandémie, guerre en Ukraine, perturbations climatiques) et une inflation durable, qui compliquent davantage la fluidité de la transmission des prix entre les maillons de la chaîne. Ce décalage interroge sur l'efficacité et la transparence des ajustements de prix entre chaque étape de la chaîne agroalimentaire. La question se pose donc : pourquoi ces baisses de prix ne sont-elles pas répercutées sur les prix payés par le consommateur final ?

Comprendre cette dissociation implique d'analyser l'ensemble des maillons de la chaîne, depuis la production agricole jusqu'à la distribution. Chaque étape participe à la construction du prix final payé par le consommateur. Pour analyser ces dynamiques, plusieurs indicateurs statistiques permettent de suivre cette chaîne de valeur.

- **IPAMPA** (Indice des prix d'achat des moyens de production agricole, base 100 en 2020), qui mesure les coûts supportés par les agriculteurs pour se procurer les intrants nécessaires à leur activité (énergie, engrais, alimentation animale, matériel, services).
- **IPPAP** (Indice des prix des produits agricoles à la production, base 100 en 2020), qui reflète les prix auxquels les agriculteurs vendent leurs produits à la sortie de l'exploitation (céréales, lait, viande, fruits, etc.).

En aval, les étapes de transformation et de distribution sont captées par :

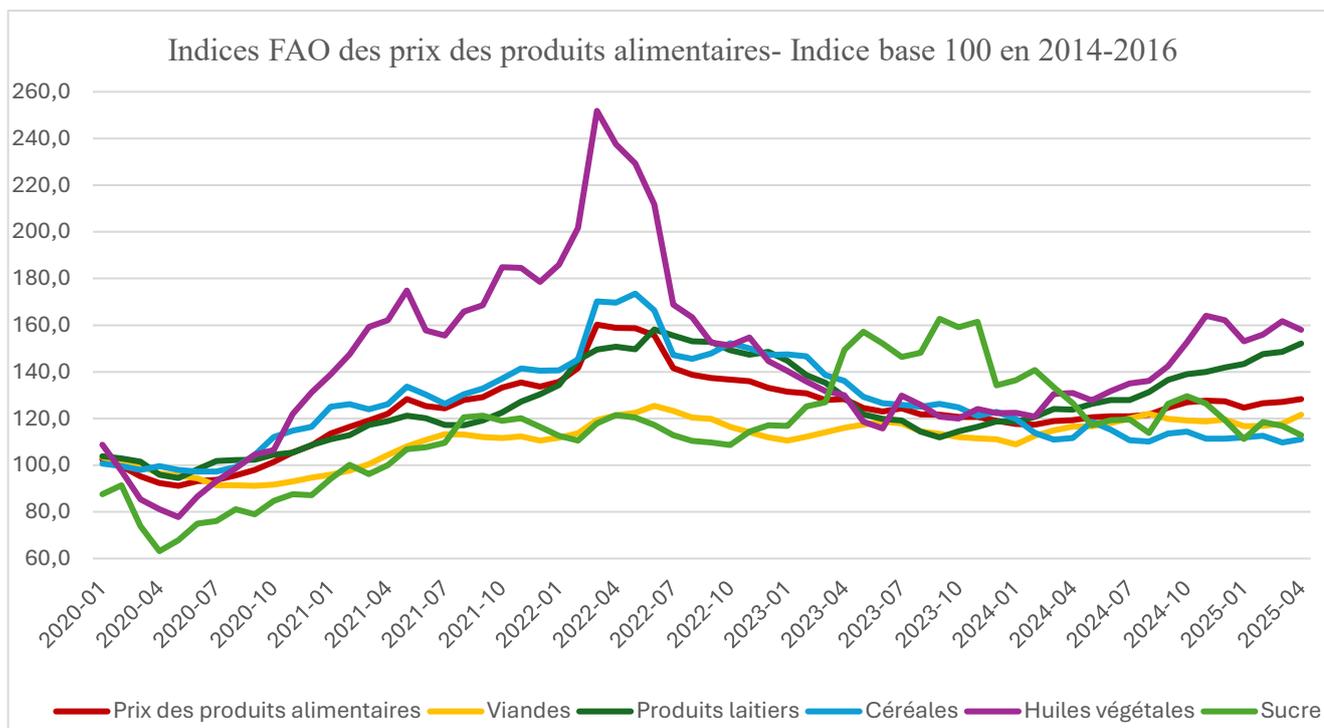
- **IPP** (Indice des prix de production de l'industrie française pour l'ensemble des marchés – industrie agroalimentaire, base 100 en 2021), il permet de suivre l'évolution des prix de vente dans le secteur agroalimentaire hors TVA.
- **IPC alimentaire** (Indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages, base 100 en 2015), indicateur phare pour suivre l'évolution des prix effectivement payés par les consommateurs sur les produits alimentaires.



À travers une lecture croisée de ces indicateurs, cette étude propose un éclairage sur les dynamiques actuelles de formation des prix alimentaires, du champ à l'assiette, et sur leur impact tangible pour les consommateurs.

1- Matières premières agricoles : des prix en mouvement, mais toujours bien en dessous des pics de 2022

Après un pic historique en 2022, les cours mondiaux des matières premières agricoles entament un repli progressif à partir de 2023. Ce retournement de tendance s'explique par un relatif apaisement des tensions qui avaient secoué les marchés agricoles mondiaux : guerre en Ukraine, perturbations logistiques post-Covid, flambée des prix de l'énergie, ainsi que des conditions climatiques défavorables ayant pesé sur les récoltes. Si la pression sur les prix s'est relâchée, les niveaux actuels demeurent néanmoins supérieurs aux moyennes de la décennie précédente, marquant ainsi un décalage avec les conditions antérieures à ces crises.



Source : indice FAO

L'indice FAO¹ des prix des produits alimentaires, qui regroupe cinq grandes catégories de produits : céréales, huiles végétales, produits laitiers, viandes et sucre, illustre bien cette évolution. Après un sommet atteint en mars 2022 (160,2 points), il connaît une baisse continue, reflétant un meilleur équilibre entre offre et demande à l'échelle mondiale. En avril 2025, l'indice s'établit à 128,3 points, soit une **hausse de**

¹ L'indice FAO des prix des produits alimentaires est une mesure de la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de produits alimentaires de base. Il s'agit de la moyenne des indices des cinq groupes de produits de base, pondérée selon la part respective moyenne des exportations de chacun des groupes pour la période 2014-2016.

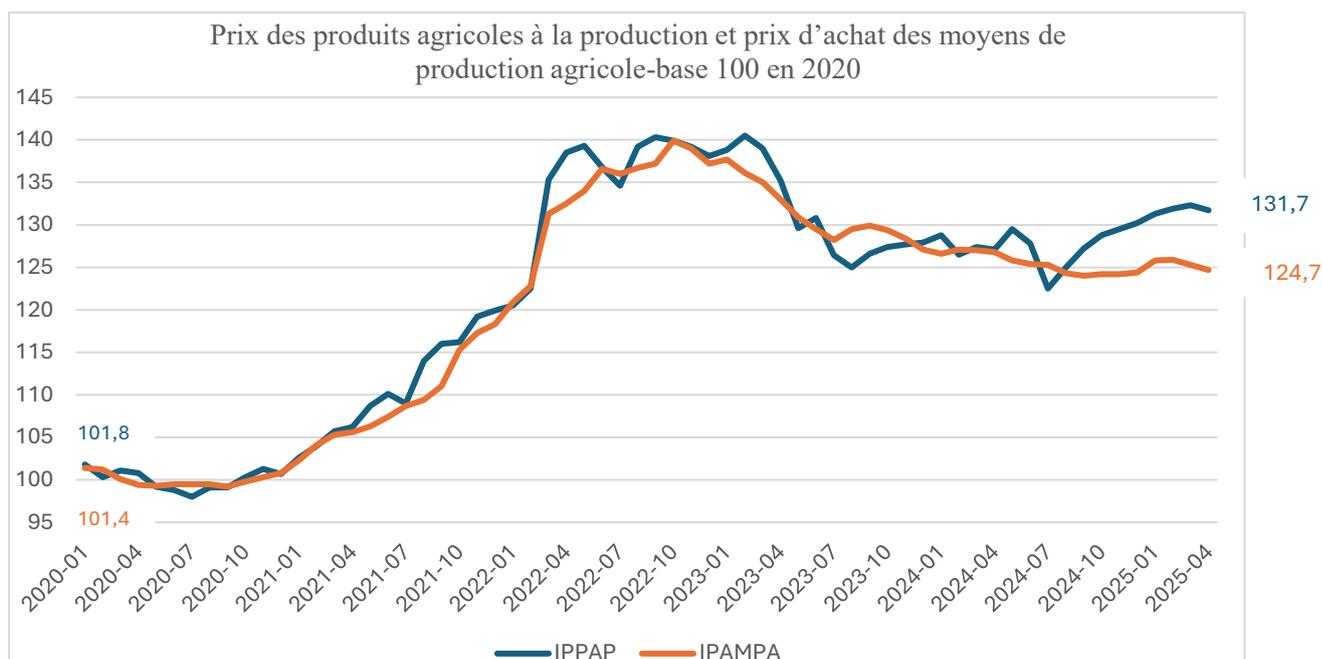
7,6 % sur un an porté par l'augmentation des prix des huiles végétales, des produits laitiers et de la viande, mais un recul de 19,9 % par rapport à son point culminant. La courbe tend désormais à se stabiliser autour de 125-130 points, un niveau qui reste toutefois supérieur aux standards observés entre 2015 et 2020 (100-110 points).

- **Céréales** : Après les pics atteints pendant la crise alimentaire de 2022, les prix des céréales ont fortement reculé. En 2024, ils avaient déjà commencé à se stabiliser. En 2025, la légère hausse actuelle reflète des tensions logistiques, des effets de change et une demande dynamique, mais les niveaux restent largement en deçà de ceux de la période de crise (**un recul sur un an de -0,5 %**).
- **Huiles végétales** : L'indice affiche une **hausse de +20,7 % sur un an**, tiré par les prix des huiles de palme, soja, colza et tournesol. Cette tension s'explique par la forte demande en Asie du Sud-Est et la faiblesse des disponibilités à l'export.
- **Viandes** : Les prix progressent de **+4,3 % sur un an**, portés par la viande porcine (levée de restrictions sanitaires en Allemagne), ovine (demande accrue avant Pâques) et bovine (offre limitée, demande élevée). La volaille reste globalement stable.
- **Produits laitiers** : Le marché des produits laitiers affiche un rebond marqué depuis 2024, tiré par la hausse record du beurre, des poudres de lait et du fromage. La demande reste forte, notamment en Europe et en Océanie, tandis que les stocks sont bas. Si les tensions logistiques de 2022 avaient fait grimper les prix, le retour de l'inflation sur les matières grasses et la réorganisation des échanges mondiaux soutiennent de nouveau les cours en 2025. L'indice progresse de **+22,9 % sur un an**.
- **Sucre** : Le marché du sucre est le plus détendu par rapport à la période de crise. En 2022, les prix étaient portés par la hausse du coût de l'énergie et les incertitudes sur les récoltes. Depuis 2024, la situation s'est normalisée grâce à une production abondante au Brésil et à une demande mondiale moins dynamique. En avril 2025, la tendance reste baissière (**-10,9 % sur un an**).

Malgré ce reflux global, ces ajustements tardent encore à se refléter dans les prix payés par les consommateurs, soulignant les frictions dans la transmission des prix au sein de la chaîne agroalimentaire.

2- Prix agricoles : vers un nouvel écart entre recettes et charges

L'analyse croisée de l'IPPAP et de l'IPAMPA met en lumière les tensions structurelles qui ont traversé le secteur agricole français au cours des cinq dernières années. Ces deux indicateurs, en suivant des trajectoires d'abord parallèles puis divergentes, offrent une lecture précieuse de l'évolution des marges agricoles et des rapports entre revenus et coûts dans les exploitations.



Source : INSEE

Après les fortes tensions inflationnistes de 2022, l'année 2025 s'ouvre sur un écart progressif entre les prix agricoles à la production et les coûts de production. Cette dynamique est visible à travers l'évolution des indices comme des taux de variation.

Comme l'illustre le graphique, l'IPPAP et l'IPAMPA ont suivi une trajectoire parallèle depuis 2020, avec une envolée conjointe en 2022. L'indice des prix de production agricole avait alors atteint plus de 140 points, entraîné par la flambée des cours mondiaux liée à la guerre en Ukraine, aux perturbations logistiques et à la flambée des intrants (engrais, énergie). Depuis, les deux indicateurs amorcent un recul modéré. En avril 2025, l'IPPAP s'établit à 131,7, tandis que l'IPAMPA descend à 124,7, réduisant ainsi l'écart entre les deux indices, qui reste favorable aux producteurs.

Ce reflux s'inscrit dans un contexte de détente sur les marchés mondiaux des matières premières agricoles. Les baisses successives des prix de l'énergie, des engrais, des céréales ou du sucre ont contribué à alléger les charges, tout en stabilisant les revenus agricoles.

Taux de variation moyen annuel de l'IPPAP et l'IPAMPA

	2020	2021	2022	2023	2024	Janv-avril 2025 (Evolution par apport à Janv-avril 2024)
IPAMPA	-1,6 %	+9,2 %	+22,44 %	-1,87 %	-4,42 %	-1,14%
IPPAP	+0,5 %	+11,1 %	+21,87 %	-3,1 %	-2,74 %	+3,4%
Ecart (IPPAP-IPAMPA)	+2,1 %	+1,9 %	-0,57 %	-1,23 %	+1,68 %	+4,54 %

Source : CLCV d'après les données de l'INSEE

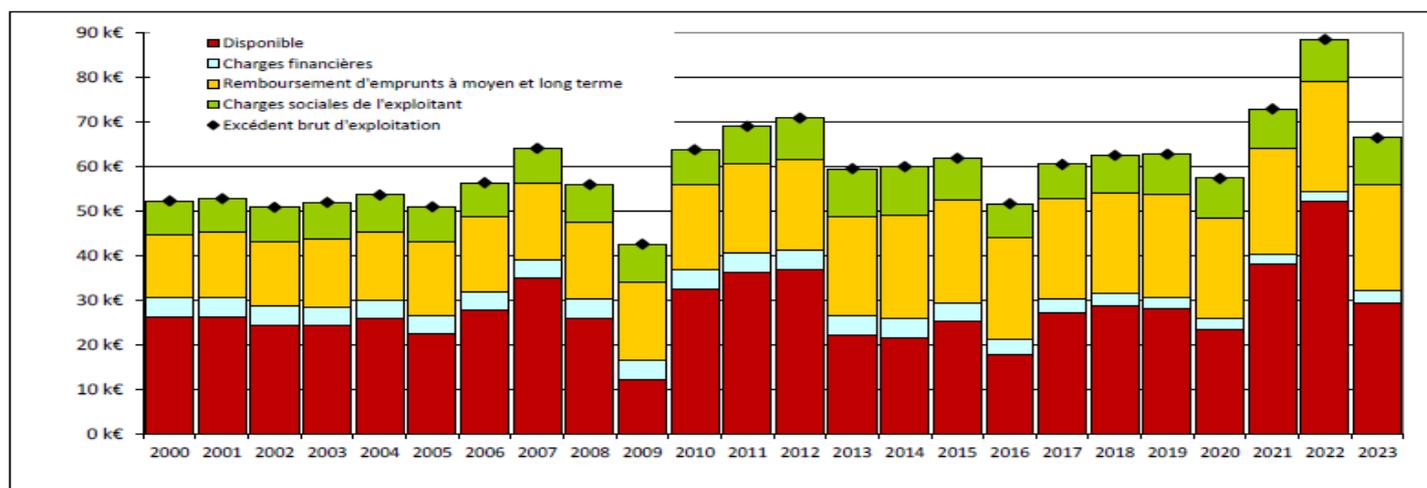
Lorsque l'IPPAP progresse plus rapidement que l'IPAMPA, cela signifie que les recettes agricoles augmentent plus vite que les coûts, améliorant potentiellement la marge brute² des exploitations. Ce différentiel, même faible, est un signal encourageant pour la rentabilité du secteur.

En 2024, l'IPPAP et l'IPAMPA ont tous deux diminué, mais avec un différentiel redevenu positif (+1,68 %), suggérant une certaine amélioration des marges, dans un contexte de repli général des prix. Les données de janvier à avril 2025 montrent une hausse de +3,4 % de l'IPPAP, tandis que l'IPAMPA continue de baisser légèrement (-1,14 %), ce qui se traduit par un écart significatif de +4,54 % en faveur des producteurs. Ce retour à un différentiel fortement positif pourrait être un signal très encourageant pour le secteur agricole, traduisant une amélioration des conditions de rentabilité à court terme, sous réserve que cette tendance se confirme sur l'ensemble de l'année.

Cependant, cette lecture macroéconomique ne doit pas masquer les fragilités structurelles du secteur. L'agriculture reste exposée à de nombreux aléas : volatilité des cours mondiaux, incertitudes géopolitiques, envolée des prix de certains intrants, et impacts croissants du changement climatique. L'analyse croisée de l'IPPAP et de l'IPAMPA demeure donc un indicateur utile pour suivre l'évolution des marges, mais elle doit impérativement être complétée par une approche microéconomique, à l'échelle des exploitations.

Après deux années consécutives de fortes progressions des résultats économiques agricoles en 2021 et en 2022, les résultats de 2023 se traduisent par un repli des ressources disponibles mais restent supérieur à ceux des années antérieures : l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen par exploitation agricole s'établit à 66 450 € par équivalent temps plein non salarié. Le solde disponible par équivalent temps plein non salarié recule nettement, lui aussi, en 2023 pour s'établir à 29 340 €, soit une baisse de 44,7 % par rapport à 2022, après deux années de très forte hausse également (+ 59,9 % en 2021, + 30,0 % en 2022).

Evolution du solde disponible par exploitant depuis 2000, en millier d'euros



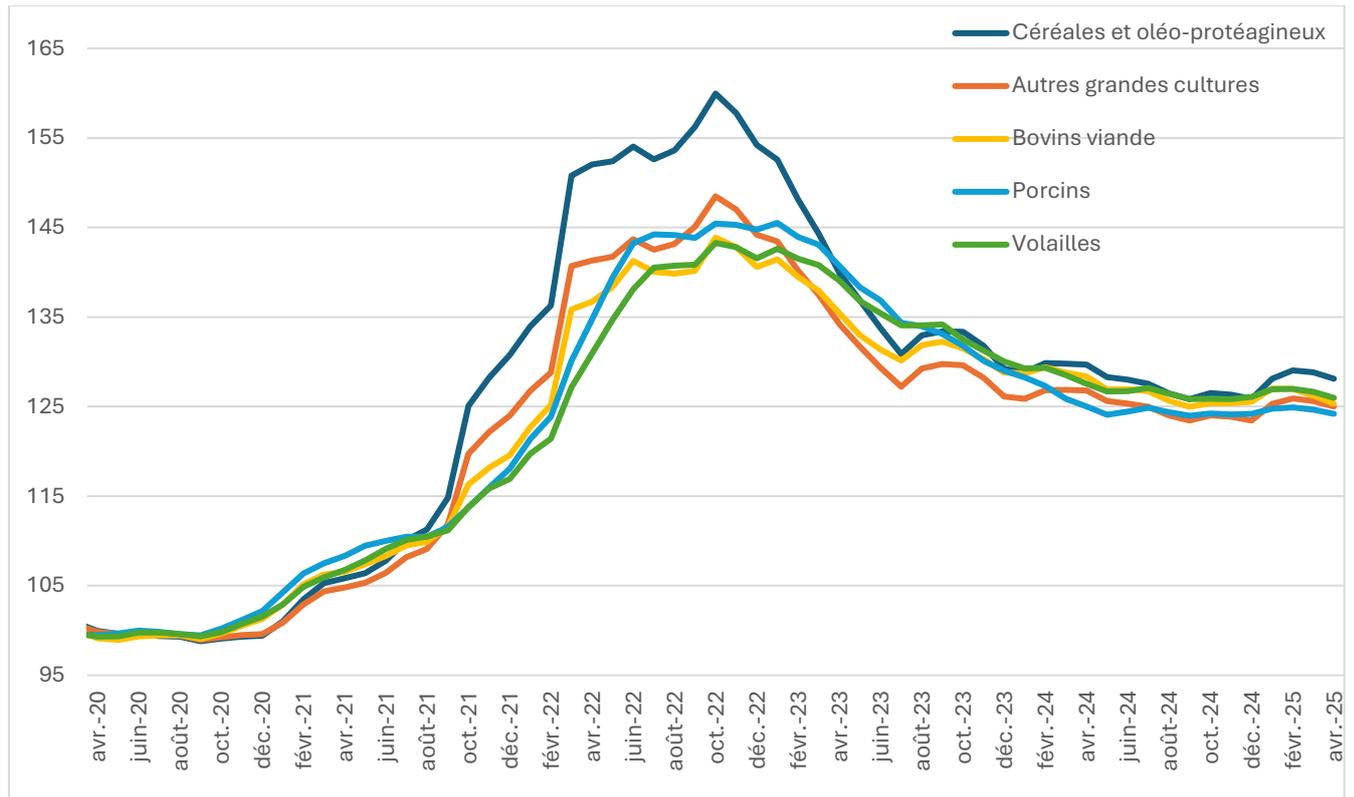
Données en euros constants de 2023, calculées sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)
Source : SSP RICA 2000 à 2023

² La notion de marge brute se définit comme la différence entre le prix de vente hors toute taxe d'un produit agricole (transformé ou non) et son prix d'achat au producteur hors toute taxe (ou prix d'expédition). Il ne s'agit en aucun cas d'un bénéfice

3- Filières agricoles : des trajectoires contrastées

L'analyse des indices IPPAP et IPAMPA à l'échelle des filières agricoles révèle des évolutions différenciées, tant entre productions végétales et animales qu'au sein de chaque grande catégorie. Si l'année 2024 marque un repli global des prix agricoles et des coûts de production, les rythmes et les amplitudes de ces ajustements varient fortement selon les produits. Plusieurs filières continuent de faire face à des tensions structurelles qui nécessitent une analyse plus approfondie.

Indice IPAMPA par OTEX- base 100 en 2020

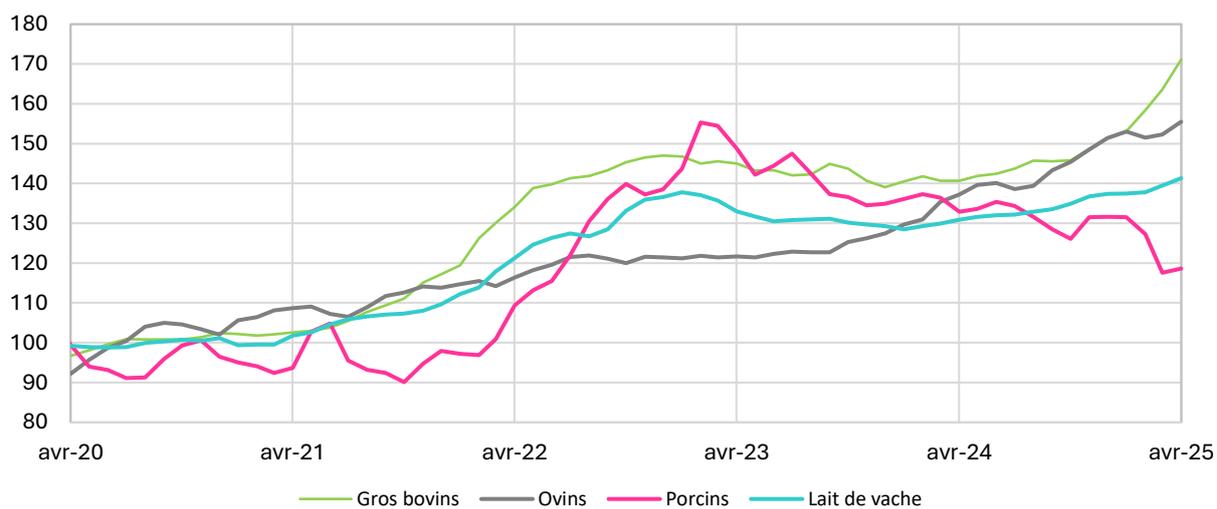
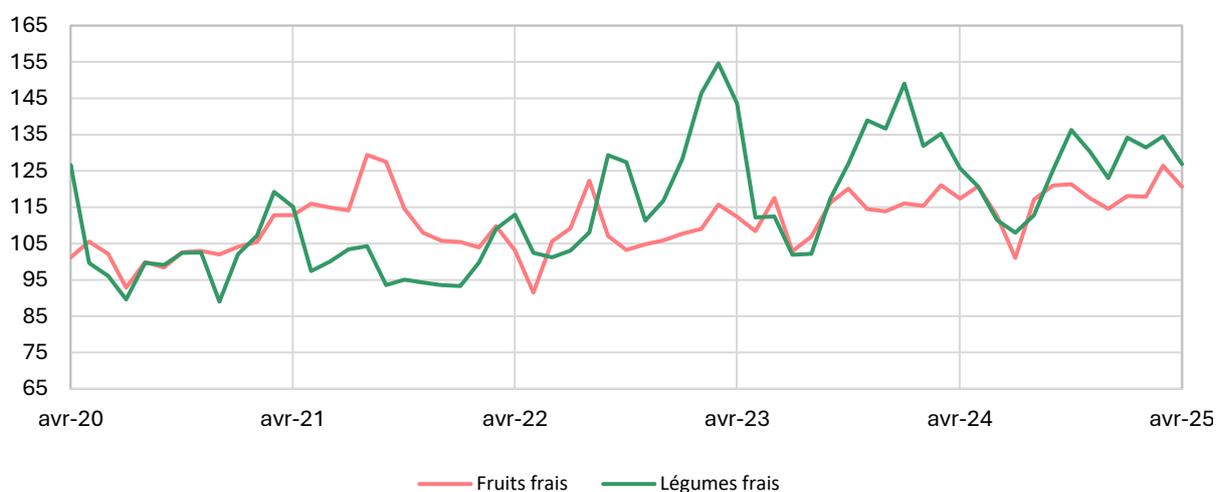
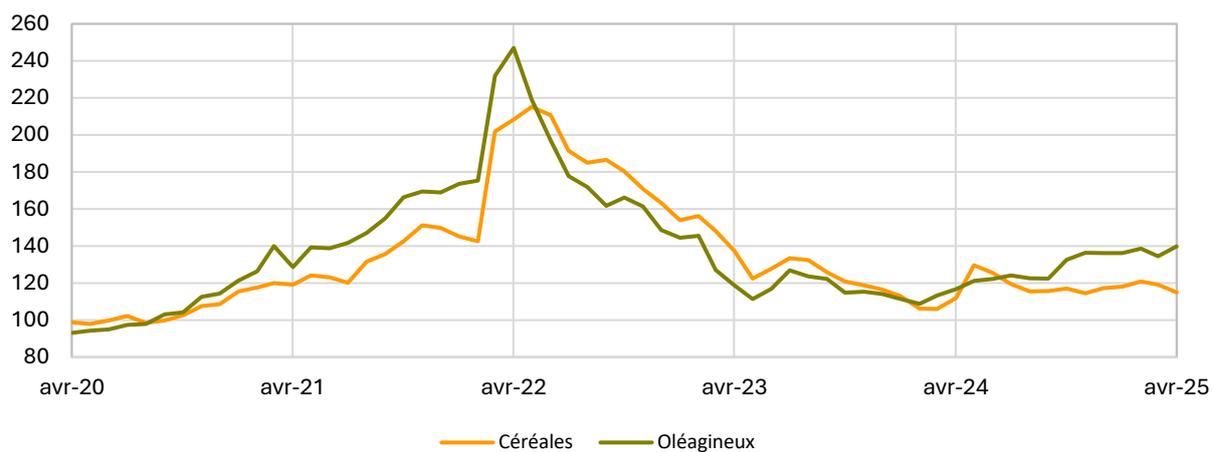


Source : INSEE, Agreste

L'indice IPAMPA a reculé en moyenne de **-4,4 %** en 2024, traduisant une forme de stabilisation. **Le prix des intrants reste en baisse sur un an pour toutes les orientations de production.** En avril 2025, l'indice IPAMPA se maintient à **124,7**, avec une variation de **-1,14 %** entre janvier et avril 2025, confirmant la stabilisation amorcée après deux années marquées par une grande volatilité.

Les baisses sont les plus marquées pour le maraîchage (- 3,6 %) et pour les exploitations spécialisées dans l'élevage de ruminants (- 2,7 % pour les bovins lait, - 2,4 % pour les bovins viande et - 2,8 % pour les ovins, caprins et autres herbivores).

Indice IPPAP- base 100 en 2020



Source : INSEE

Du côté des prix agricoles (IPPAP), l'indice a reculé de **-2,74 % en 2024**, suivi d'une progression de **+3,4 % sur les quatre premiers mois de 2025**, pour se stabiliser à **131,7**. Cette évolution demeure toutefois contrastée selon les filières :

➤ **Grandes cultures : chute des prix des céréales, tension sur les oléagineux**

En avril 2025, les prix des céréales chutent davantage sur un mois (-3,5 %), avec des baisses marquées pour l'orge et le blé tendre. Le blé dur recule légèrement, tandis que le maïs rebondit. Sur un an, la hausse des prix ralentit fortement, à +2,8 % (contre +12,4 % en mars).

Les prix des oléagineux repartent à la hausse sur un mois (+3,9 %), notamment le colza, porté par les tensions commerciales sino-américaines. Le tournesol, en revanche, recule. Sur un an, la hausse des prix se maintient (+19,8 %), signalant une dynamique toujours inflationniste du secteur.

➤ **Fruits et légumes : volatilité des prix toujours marquée**

Les prix des légumes ont fortement grimpé pendant la crise sanitaire, puis corrigé partiellement en 2024. En 2025, on observe une stabilisation globale, mais avec des écarts très marqués entre produits, traduisant un marché toujours fragile et hétérogène. Le mois d'avril 2025 marque un rebond annuel modéré (+1,0 %). Les tensions persistantes sur certaines variétés (échalotes, poireaux, tomates) qui connaissent des hausses spectaculaires.

Les fruits ont connu une dynamique inflationniste plus modérée que les légumes pendant la crise. Depuis 2024, on observe que le marché semble se rééquilibrer, malgré une légère hausse résiduelle des prix. En avril 2025, les prix des fruits frais ralentissent sur un an (+2,7 % après +4,4 % en mars). Les prix ralentissent nettement pour les fraises et plus modérément pour les kiwis.

➤ **Lait et œufs : niveaux de prix toujours élevés**

Le lait de vache se maintient à un niveau élevé (141,3 en avril 2025 contre 104,3 en 2021). Les œufs continuent leur envolée, atteignant 227,9 en avril (contre 109,3 en 2021), confirmant une forte tension entre production et demande.

➤ **Filières animales : écarts significatifs entre les filières bovine, porcine et de volaille**

Volailles :

Après une forte hausse des prix à la production entre 2022 et 2023, où l'indice a atteint 142 points (janvier 2023), la tendance reste globalement stable début 2025. Cette stabilisation masque toutefois des tensions sous-jacentes : la filière reste exposée aux crises sanitaires aviaires et à la volatilité des coûts des intrants, notamment les aliments composés. Néanmoins, la demande domestique soutenue, combinée à une meilleure maîtrise des volumes de production, a permis de maintenir un niveau de prix élevé sans nouvelle flambée.

Porcins :

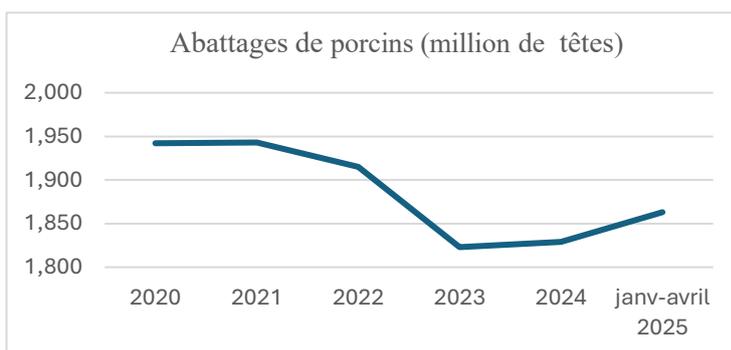
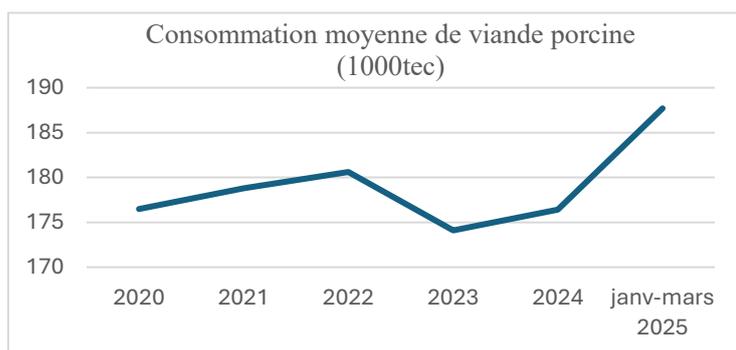
Après l'effondrement des prix en 2020 et 2021, provoqué par une surproduction européenne, la chute des exportations vers la Chine (notamment après la reconstitution du cheptel chinois), et les perturbations logistiques liées au COVID-19, un rebond s'était amorcé dès 2022. Ce redressement s'était poursuivi en

2023 et 2024, avec des cours historiquement élevés, portés par une tension sur l'offre et la revalorisation progressive des prix à la production.

Cependant, cette dynamique ne se confirme pas en 2025. En avril 2025, l'indice IPPAP porcin s'établit à 118,6, soit un niveau inférieur à celui des autres filières animales. Ce décrochage reflète un retournement conjoncturel dans la filière. Le cours du porc affiche une baisse marquée de -11,7 % sur un an, revenant à un niveau proche de la moyenne quinquennale après deux années d'envolée des prix.

Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation comme un contexte concurrentiel accru, avec des pays comme l'Espagne qui maintiennent une offre soutenue. Un déficit extérieur qui se creuse : les importations de viandes porcines augmentent, tandis que les exportations peinent à retrouver leur niveau d'avant-crise (2020–2024), en raison notamment d'une compétitivité-prix insuffisante.

Paradoxalement, la consommation intérieure reste dynamique. En mars 2025, la consommation de viande porcine est encore en hausse sur un an, soutenue par un positionnement prix relativement accessible comparé aux autres viandes. Enfin, le nombre d'animaux abattus diminue par rapport à l'an passé. En avril 2025, quelque 1,78 million de porcs ont été abattus, soit 1,6 % de moins qu'en avril 2024 et 3,9 % en dessous de la moyenne des cinq dernières années.

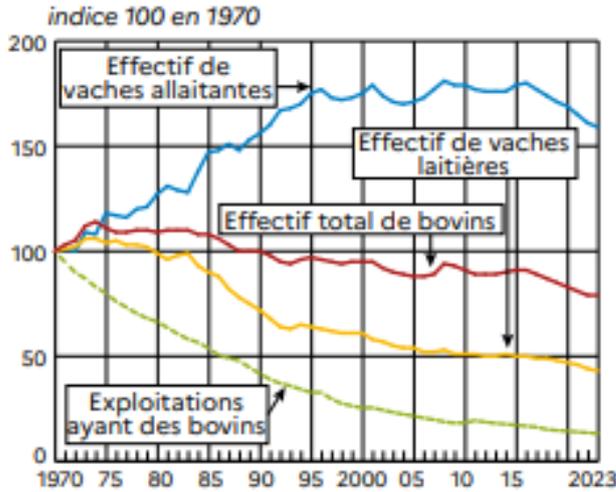


Source : Agreste

Bovins :

La flambée des prix à la production dans la filière bovine en 2025 s'explique essentiellement par des tensions structurelles sur l'offre, liées à l'évolution du cheptel français. Depuis plusieurs années, le nombre d'éleveurs bovins est en diminution, entraînant une réduction progressive du cheptel, tant laitier qu'allaitant. Jusqu'en 2021, cette baisse était partiellement compensée par une stratégie de décapitalisation : les éleveurs mettaient sur le marché davantage de vaches laitières en fin de carrière, contribuant à maintenir un certain niveau d'abattage et une forme de stabilité sur le marché. Mais à partir de 2022, un changement de conjoncture s'est opéré. La hausse des prix du lait a renforcé l'intérêt économique à conserver les vaches laitières productives, ce qui a réduit significativement les sorties d'animaux. Ce double phénomène, recul du cheptel et ralentissement de la décapitalisation, a mécaniquement raréfié l'offre de bovins de boucherie.

Élevages et effectifs bovins



Le cheptel bovin diminue de 2,6 % dans l'Union européenne

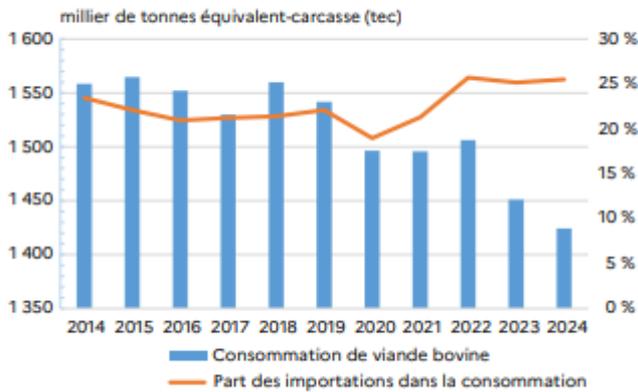
	Total bovins		Vaches laitières		Vaches allaitantes	
	2024	Évolution 2024/2023 (%)	2024	Évolution 2024/2023 (%)	2024	Évolution 2024/2023 (%)
UE à 27	71 822	- 2,6	19 226	- 3,4	10 087	- 2,2
France	16 429	- 2,2	3 074	- 2,9	3 674	- 1,8
Allemagne	10 461	- 3,5	3 589	- 3,3	620	- 0,7
Irlande	6 308	- 3,3	1 481	- 2,0	768	- 6,2
Pologne	6 191	- 1,2	1 960	- 12,6	141	- 7,6
Espagne	6 174	- 1,9	774	- 1,5	2 011	- 2,2
Italie	5 765	- 3,9	1 764	- 2,4	460	- 4,4
Pays-Bas	3 542	- 5,3	1 521	- 2,0	43	- 4,4
Autres pays	16 952	- 1,9	5 063	- 1,4	2 370	- 1,3

Sources : Eurostat, données de décembre. Données 2024 provisoires

Source : INSEE

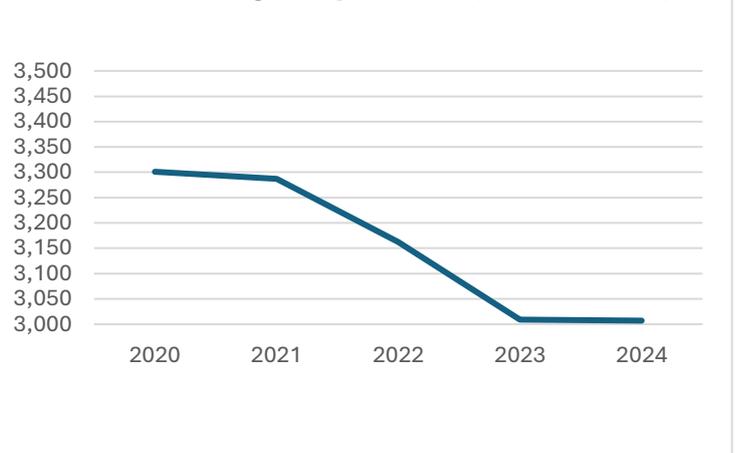
En avril 2025, l'indice IPPAP des gros bovins dépasse les 171 points, marquant une progression de plus de 60 % par rapport à 2021. Ce niveau record reflète les fortes tensions sur le marché de la viande bovine, où la contraction de l'offre devient structurelle.

La consommation de viande bovine recule de 1,8 % en France en 2024



Source : DGDDI, Agreste

Abattages de gros bovins (million de têtes)



Source : Agreste

Parallèlement, le volume total des abattages est en repli sur un an. Toutefois, la dynamique varie selon les catégories : les abattages de vaches allaitantes et de génisses sont en hausse, tandis que ceux de vaches laitières et de gros bovins mâles diminuent. Cette réallocation traduit les arbitrages opérés par les éleveurs face aux prix de vente et à la rentabilité différenciée selon les segments. La consommation totale de viande bovine, recule de 1,8 % en 2024, après une baisse plus forte en 2023 (- 3,7 %).

Les exportations de viande bovine progressent nettement, soutenues par la demande internationale et la compétitivité retrouvée de la production française. Les importations, quant à elles, reculent légèrement.

Les exportations de broutards augmentent modérément, tirées par une forte hausse des ventes de génisses³, qui compense la baisse enregistrée sur les autres catégories.

Cette configuration pose un enjeu stratégique majeur pour la filière : la reconstitution du cheptel, notamment dans les systèmes allaitants, nécessite plusieurs années. À court terme, l'ajustement de l'offre à une demande croissante semble difficile, ce qui rend le marché vulnérable. L'équilibre dépendra ainsi largement de l'évolution de la consommation intérieure, des niveaux d'importation, et de la capacité à satisfaire la demande extérieure sans déséquilibrer davantage l'offre nationale.

Le cas du steak haché : quand la qualité des morceaux pèse sur le prix final

Parmi les produits finis, le steak haché illustre de manière emblématique les tensions actuelles sur la filière bovine. Pièce de viande incontournable du panier des ménages français, historiquement perçue comme accessible, le steak haché a vu son prix exploser (prix moyen de vente au détail en GMS à 15,55€ en juin 2025 pour du steak haché contre environ 11€ en juin 2021 soit une augmentation de 37% (source RNM)).

Le steak haché valorise traditionnellement les parties dites non nobles de la carcasse, principalement l'avant de l'animal. Mais face à une consommation croissante, cette ressource ne suffit plus : la production de steak haché mobilise désormais des parties plus nobles, entraînant une hausse mécanique des prix pour maintenir un équilibre économique global sur l'animal. Autre facteur déterminant : le profil des animaux abattus. Le steak haché dépend fortement des vaches laitières, jugées comme moins qualitatives pour la viande de découpe noble. Or, les éleveurs laitiers ayant conservé leurs animaux plus longtemps pour profiter des prix élevés du lait, les volumes disponibles pour l'abattage ont fortement diminué, créant un effet de rareté sur le marché du steak haché.

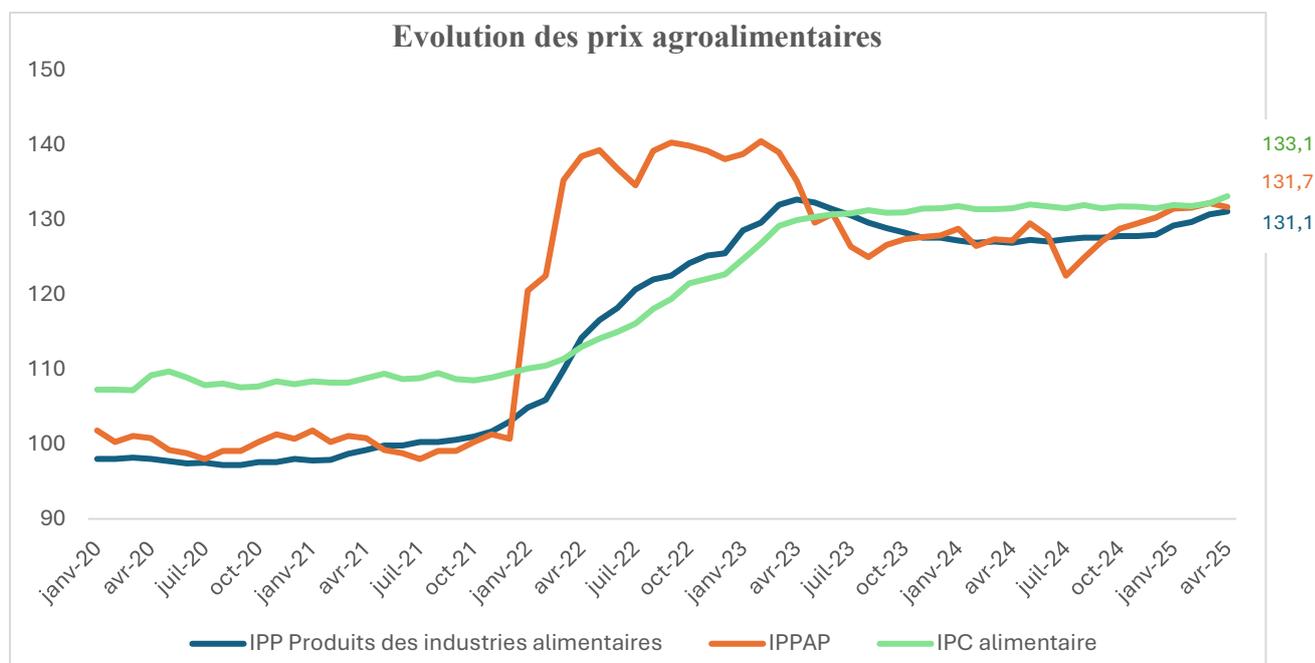
	2020	2021	2022	2023	2024	Janv-avril 2025
Inflation alimentaire	1,9%	0,6%	6,8%	11,8%	1,4%	0,7 %
Prix moyens de vente au détail Steak haché	10,97€	11,12€	13,24€	15,29€	14,88€	15€
Prix moyens de vente au détail Entrecôte	25,26€	25,72€	27,54€	28,96€	29,19€	29,15€

Source : INSEE et RNM

³ Bovin femelle âgé de 12 mois et plus qui n'a pas vêlé

4- Stabilisation des prix de vente industriels agroalimentaires

Alors que les prix agricoles ont connu des ajustements significatifs en fonction des produits, les prix industriels enregistrent des évolutions différenciées selon les segments de production, reflétant à la fois des tentatives de reconstitution des marges, des tensions spécifiques sur certaines filières, et une inertie dans la transmission des baisses en amont.

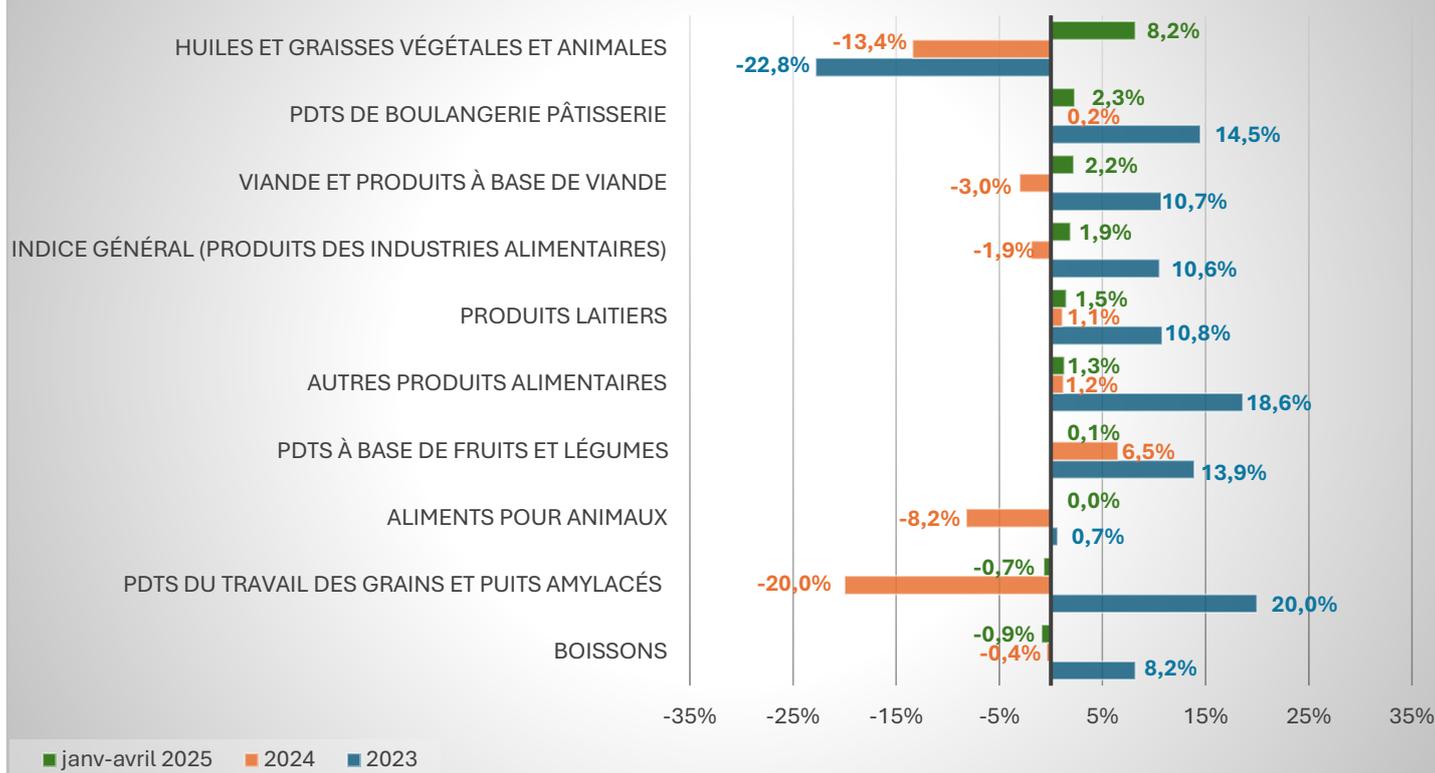


Source : INSEE

Le graphique comparatif met en évidence une convergence progressive des indices de prix tout au long de la chaîne agroalimentaire. Début 2025, l'IPC se stabilise autour de 133 points, légèrement au-dessus de l'IPP, établi à 131,7 points. Cet écart modéré reflète une situation où les hausses des prix à la production ont, en grande partie, été répercutées sur les prix à la consommation, sans pour autant générer de surmarges excessives dans les maillons intermédiaires de la chaîne. Cette dynamique traduit une certaine normalisation après les tensions inflationnistes de 2022-2023, où les écarts IPC/IPP étaient nettement plus marqués.

Par ailleurs, les trois indices convergent désormais vers des niveaux durablement élevés. Contrairement aux épisodes antérieurs, aucune baisse significative des prix à la consommation ne se manifeste, même lorsque certains coûts de production agricoles amorcent un repli. **Ce phénomène marque l'entrée dans une nouvelle ère, où les prix alimentaires semblent durablement installés dans une zone haute, notamment en raison du maintien de prix agricoles structurellement élevés. Dans ce contexte, l'idée d'un retour à la normale paraît de moins en moins crédible. Il ne s'agit plus d'un simple ajustement conjoncturel, mais bien d'une redéfinition des équilibres économiques du secteur agroalimentaire.**

Evolution des IPP selon les catégories de produits



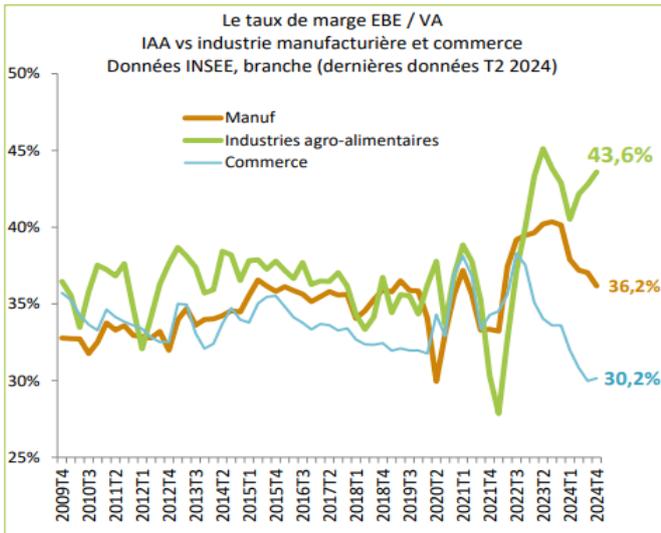
(*) Autres produits alimentaires : sucre, cacao-chocolat-produits de confiserie, thé et café, condiments-assaisonnements, plats préparés, aliments

Source : INSEE

Toutefois, cette apparente stabilité globale masque des disparités sectorielles :

- Plusieurs segments enregistrent des **hausse**s notables : **huiles et graisses, produits de boulangerie-pâtisserie, produits laitiers et viande et produits à base de viande**. Ces hausses reflètent à la fois des tensions persistantes sur les prix agricoles et une volonté de restaurer des marges mises à mal par la crise inflationniste.
- À l'inverse, certains segments poursuivent leur **repli** : **boissons, aliments pour animaux et produits du travail des grains**. Ce recul est cohérent avec la détente sur les cours mondiaux des céréales et oléagineux amorcée dès 2023, ainsi que sur le prix des intrants agricoles comme le soja.

Ces évolutions différenciées soulignent la complexité des mécanismes de transmission et d'ajustement dans l'industrie agroalimentaire. Elles permettent aussi d'interroger plus directement la dynamique des marges. Dans un contexte de stabilisation des prix de vente industriels, la question des marges dans l'industrie agroalimentaire devient particulièrement sensible. L'indicateur de rentabilité **EBE/VA (Excédent Brut d'Exploitation sur Valeur Ajoutée)** permet d'apprécier la part de richesse créée qui reste à disposition des entreprises après paiement des salaires, impôts de production et consommations intermédiaires. Autrement dit, plus cet indicateur est élevé, plus les entreprises parviennent à préserver leurs marges face aux hausses de coûts.



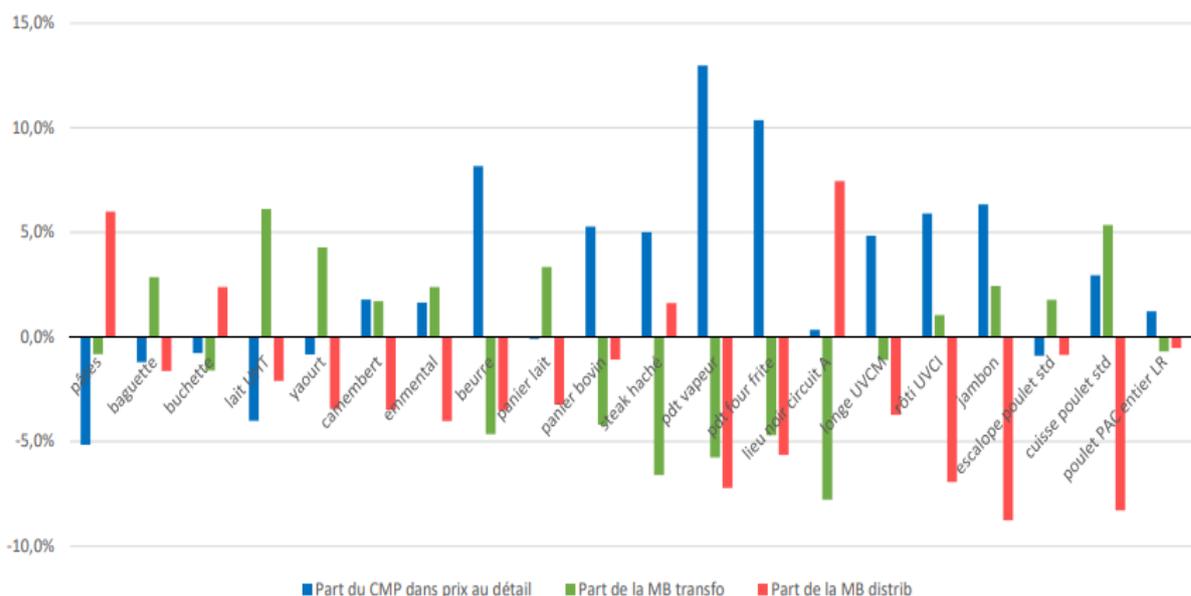
Source : Fédération du commerce et de la distribution

En 2024, le ratio EBE/VA dans l'industrie agroalimentaire atteint environ 43 %, selon les comptes publiés par l'Insee. Ce niveau relativement élevé traduit une reprise progressive des marges après les fortes tensions observées en 2022. D'après les données provisoires de FranceAgriMer (Note de conjoncture – mai 2024), **la marge brute de la distribution aurait légèrement reculé au premier semestre**, sous l'effet d'une pression accrue pour modérer les prix face à l'inflation perçue par les consommateurs.

Cette baisse apparente de la marge doit cependant être nuancée : elle intervient après un effondrement en 2022, lorsque les hausses des coûts agricoles et énergétiques avaient été en grande partie absorbées par les industriels, sans transmission immédiate aux prix de vente. **Actuellement, les marges industrielles demeurent supérieures à leur tendance de long terme, sans que l'on observe pour autant de modification structurelle.**

La persistance de prix agricoles élevés sur certains segments stratégiques (produits laitiers, viandes) renforce les tensions dans le partage de la valeur ajoutée. **Cette situation souligne plus que jamais l'urgence d'une transparence accrue dans la formation des prix et d'une meilleure répartition de la valeur tout au long de la chaîne agroalimentaire, de la production à la distribution.**

Evolution de la part du Coût de la matière première et des marges brutes aval dans le prix final

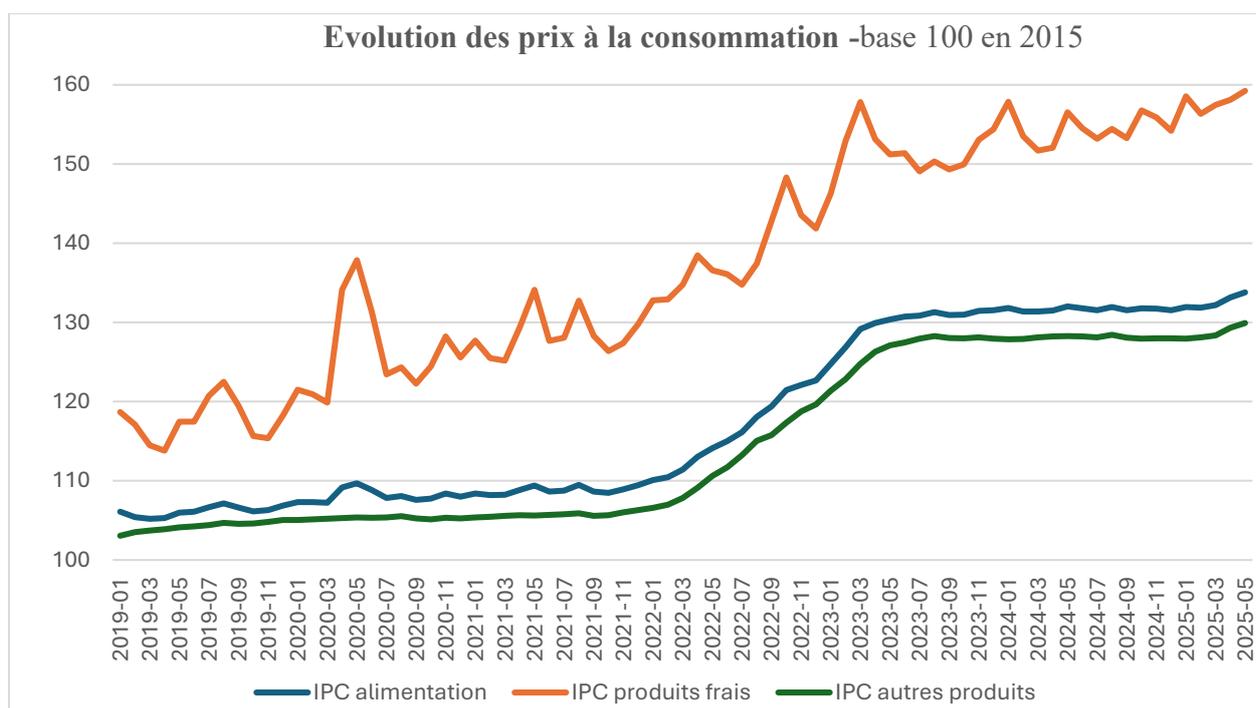


Source : FranceAgriMer (données provisoires au 1er semestre 2024)

5- Inflation alimentaire : un net ralentissement mais des hausses ciblées persistent

L'évolution des prix alimentaires reste un enjeu central pour le pouvoir d'achat des ménages, malgré un net ralentissement de l'inflation observé depuis 2024. Après deux années de fortes hausses, tirées par la flambée des coûts agricoles et industriels, les prix à la consommation des produits alimentaires amorcent une stabilisation progressive.

En 2022 et 2023, l'indice des prix à la consommation de l'alimentation a connu des hausses spectaculaires : +6,8 % puis +11,8 %. Cette inflation généralisée reflétait la transmission des tensions sur les marchés agricoles, énergétiques et logistiques, décrites dans les parties précédentes. Mais en 2024, la tendance s'inverse : la hausse retombe à +1,4 %, puis à +0,7 % en mai 2025, suggérant un reflux progressif des pressions inflationnistes dans l'agroalimentaire. Toutefois, cette accalmie reste relative : les niveaux de prix restent très élevés par rapport à 2020, ce qui signifie que **la baisse actuelle correspond davantage à une stabilisation en haut de cycle qu'à un véritable retour aux niveaux d'avant-crise**. Elle s'accompagne d'un phénomène de redéploiement des marges dans certaines filières : les industriels ou distributeurs, ayant subi des marges comprimées pendant la crise, peuvent maintenir des prix élevés malgré la baisse des coûts en amont.



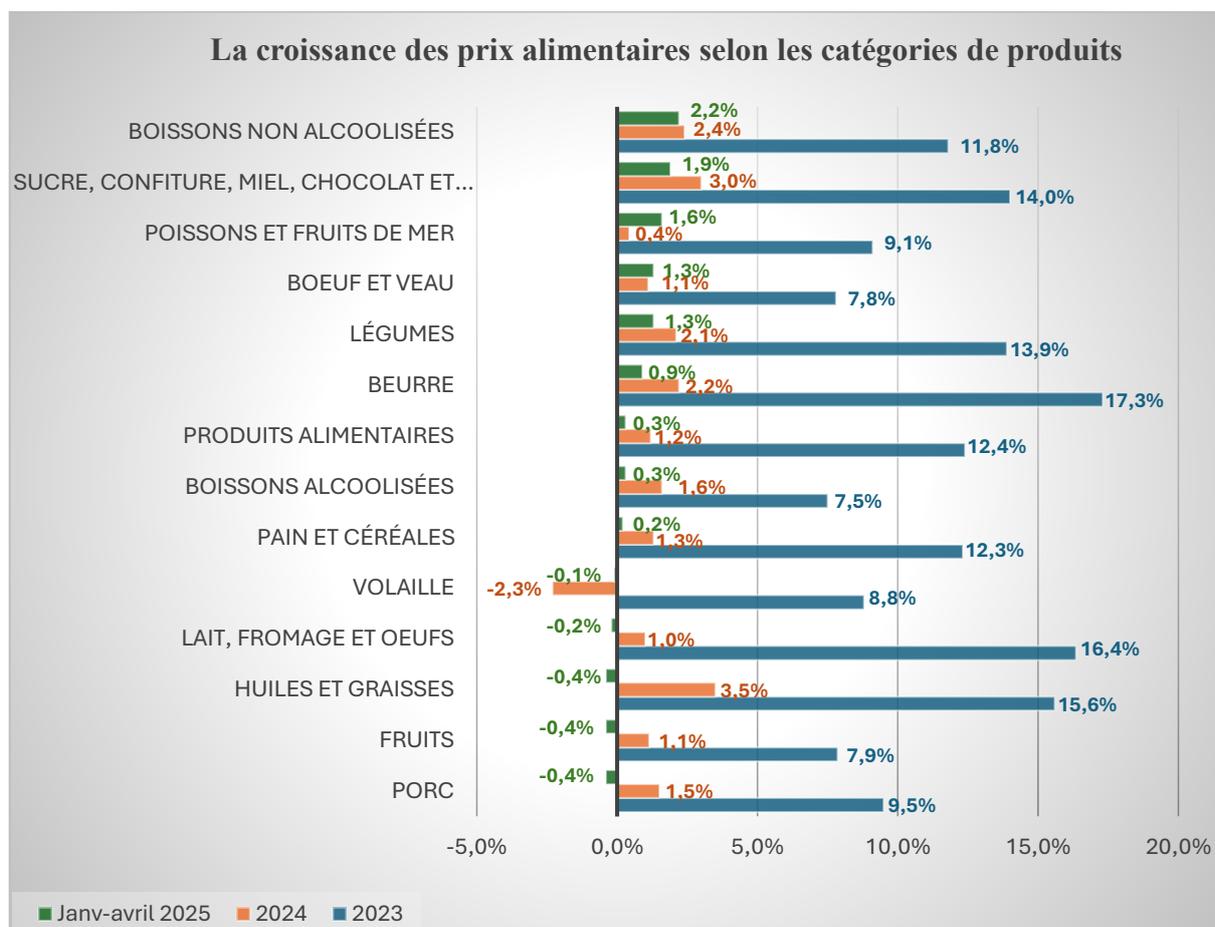
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Jan-mai 2025
Indice des prix à la consommation de l'alimentation	2,4%	1,9%	0,6%	6,8%	11,8%	1,4%	0,7 %
Indice des prix à la consommation des produits frais	4,3%	7,3%	1,9%	7,7%	9,6%	1,9%	2%
Indice des prix à la consommation des autres produits alimentaires	2,1%	1,0%	0,4%	6,6%	12,2%	1,2%	0,5%

Source : INSEE

Cette désinflation est également visible au sein des deux grandes composantes de l'alimentation :

- Les **produits frais**, très sensibles aux aléas climatiques et aux tensions sur l'offre, voient leur inflation passer de **+9,6 % en 2023 à +1,9 % en 2024**, puis **+2 % début 2025**.
- Les **autres produits alimentaires**, plus transformés, affichent un repli encore plus marqué : de **+12,2 % en 2023 à +1,2 % en 2024**, puis **+0,5 % début 2025**.

Par ailleurs, des tensions ciblées persistent sur certains segments sensibles, liées à la volatilité des coûts de production, à la contraction de l'offre ou aux caractéristiques propres à certaines filières. Les données par famille de produits confirment cette désinflation progressive, mais montrent aussi des dynamiques différenciées selon les filières.



Source : INSEE

Début 2025, la dynamique des prix alimentaires montre un net ralentissement par rapport aux années précédentes. Ce repli s'observe dans la majorité des catégories de produits, dont certaines enregistrent même des baisses, comme le porc, les fruits, les huiles et graisses, ou encore les produits laitiers et les œufs. Ce ralentissement traduit une forme de détente sur certaines filières agricoles et industrielles, après deux années de fortes tensions. Toutefois, tous les segments ne suivent pas cette tendance. Les prix du bœuf et du veau poursuivent leur hausse, de même que les poissons et fruits de mer et les boissons non alcoolisées, traduisant des tensions persistantes sur ces marchés. Le graphique met en évidence des hausses ciblées qui perdurent, justifiant une vigilance renforcée sur les mécanismes de formation des prix.

6- Ce qu'il faut retenir

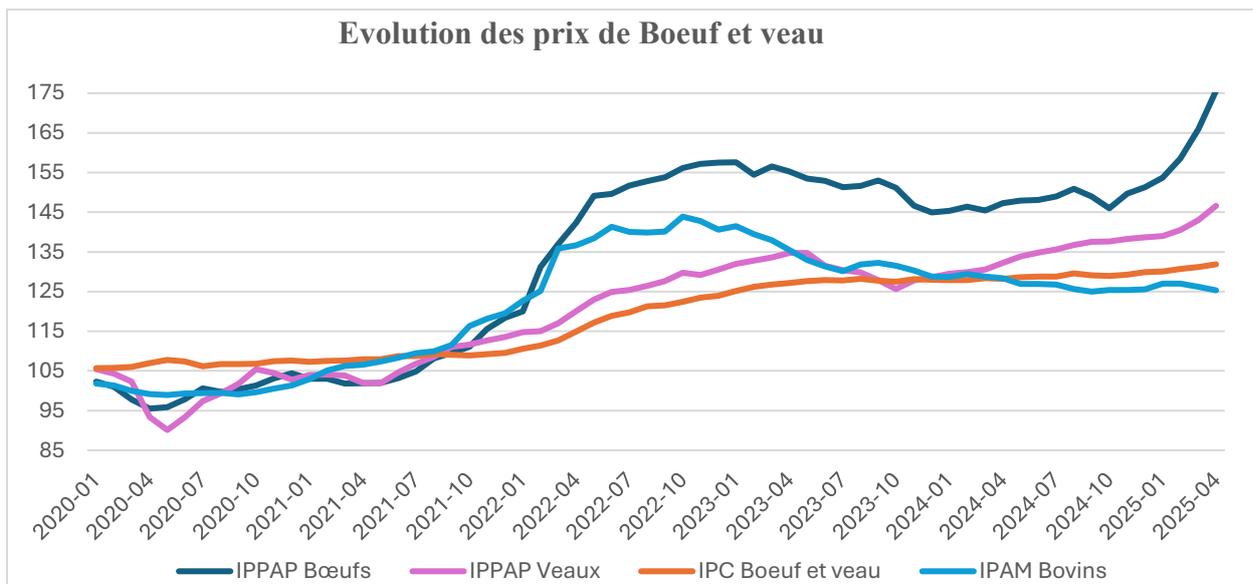
L'inflation alimentaire est désormais entrée dans une phase de ralentissement marqué, mais la transmission de cette baisse ne se répercute que partiellement sur les prix payés par les consommateurs, avec des différences selon les filières :

- En amont, les cours mondiaux des matières premières agricoles (blé, maïs, sucre) ont fléchi mais pas pour les huiles végétales, les viandes et les produits laitiers.
- Les coûts de production agricole (IPAMPA) ont également marqué une stabilisation, traduisant un apaisement sur les prix des engrais et amendements et de l'alimentation animale en lien direct avec le recul des cours mondiaux, notamment les céréales et le gaz naturel (Annexe1).
- Les prix agricoles à la production (IPPAP) favorable aux producteurs enregistrent un reflux des céréales mais des tensions subsistent sur les oléagineux, et les prix restent élevés pour les productions animales (Gros bovins, ovins, lait de vache, œufs) (Annexe2).
- En aval, les prix à la production agroalimentaire (IPP) se stabilisent globalement, avec des baisses dans certains secteurs (boissons, aliments pour animaux, produits céréaliers), mais des hausses persistent dans d'autres (huiles, produits laitiers, viande).
- La dynamique des prix alimentaires (IPC) montre un net ralentissement par rapport aux années précédentes (certains produits voient même leurs prix baisser, comme le porc, les fruits, les huiles et graisses, ou encore les produits laitiers et les œufs). La baisse actuelle correspond davantage à une stabilisation en haut de cycle qu'à un véritable retour aux niveaux d'avant-crise.

Pour autant, la répercussion de la baisse des coûts amont sur les prix à la consommation demeure incomplète et différenciée selon les filières. Il est important de noter qu'il peut y avoir un décalage entre l'envolée des prix agricoles mesurés par les IPPAP et son impact sur les prix à la consommation. Ce délai peut être dû à plusieurs facteurs tels que les contrats à long terme, les accords entre les parties prenantes du marché, les mécanismes de fixation des prix (plafonds, minimums) et la nature des marchés locaux et bilatéraux.

➤ Filière bovine : des tensions persistantes

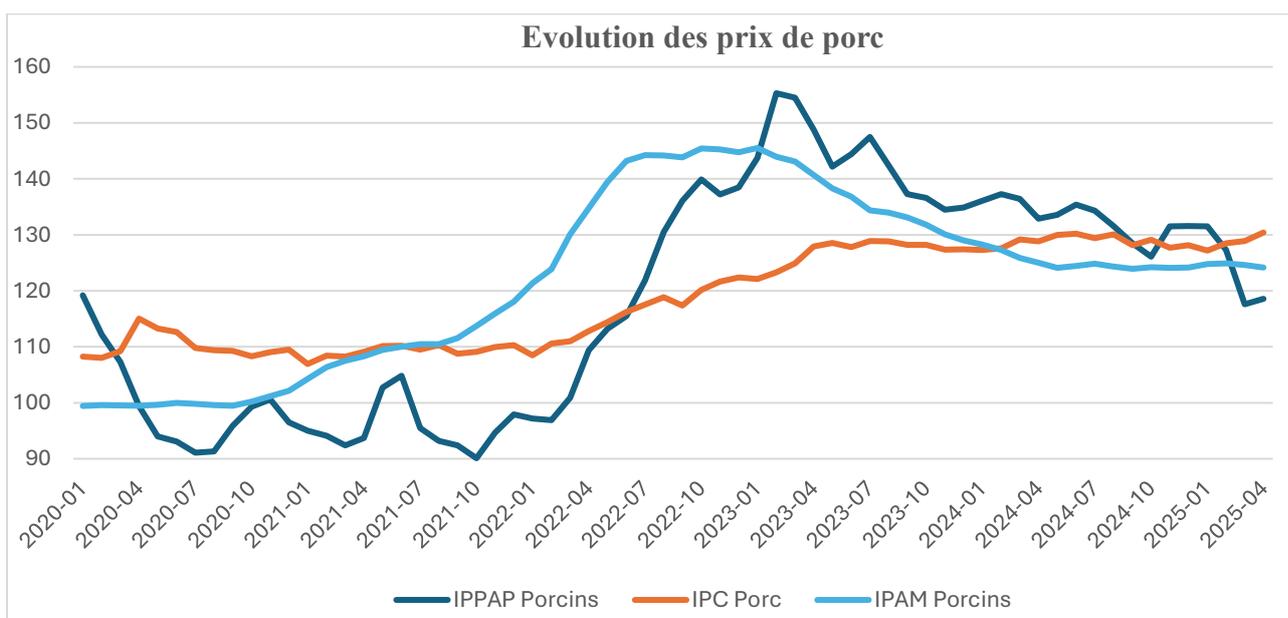
La filière bovine reste sous tension, avec des prix de production agricole toujours élevés, dans un contexte marqué par la réduction des cheptels et la fermeté de la demande. L'indice des prix agricoles à la production (IPPAP) atteint des niveaux historiquement hauts, s'établissant à 175,6 pour le bœuf et 146,6 pour le veau. En parallèle, l'IPAM bovins s'oriente à la baisse, avec un niveau de 125,32, reflétant un certain allègement des charges, notamment sur les postes liés à l'alimentation animale et aux intrants. Du côté des consommateurs, les prix en magasin progressent également, l'indice des prix à la consommation des viandes bovines s'établissant à 131,86.



Source : INSEE

➤ Filière porcine : une baisse des prix sévère pour les éleveurs

En avril 2025, l'IPPAP pour la filière porcine a chuté à 118,6, contre plus de 155 au début de 2023, soit une baisse de près de 30 % en un peu plus de deux ans. Parallèlement, l'IPAM pour les porcins recule également, atteignant 124,2 en avril 2025 après avoir dépassé 145 début 2023, traduisant un certain repli des coûts, notamment en lien avec la baisse des prix des aliments pour animaux. Toutefois, les prix en rayon (indice des prix à la consommation des viandes porcines) demeurent globalement stables, avec un niveau de 130,4, ce qui illustre une faible transmission des baisses de prix à la production vers le consommateur final.

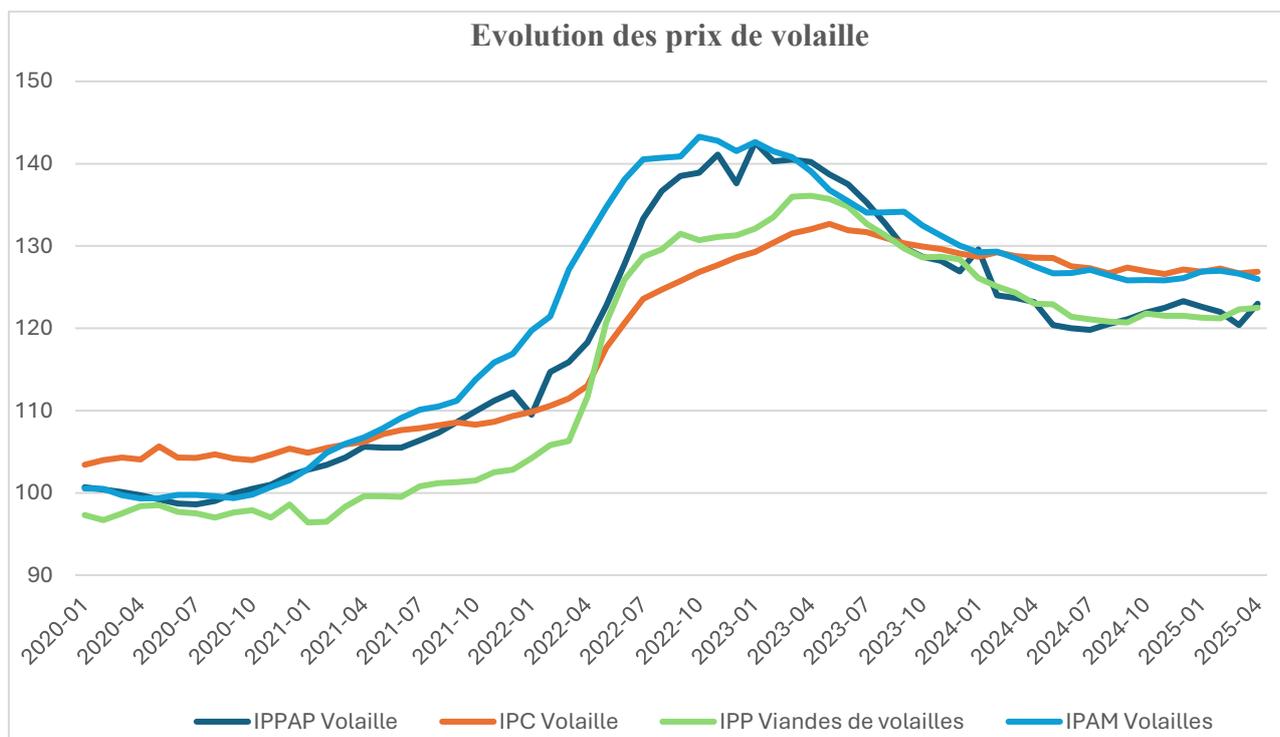


Source : INSEE

➤ Filière volaille : des prix stables mais toujours hauts

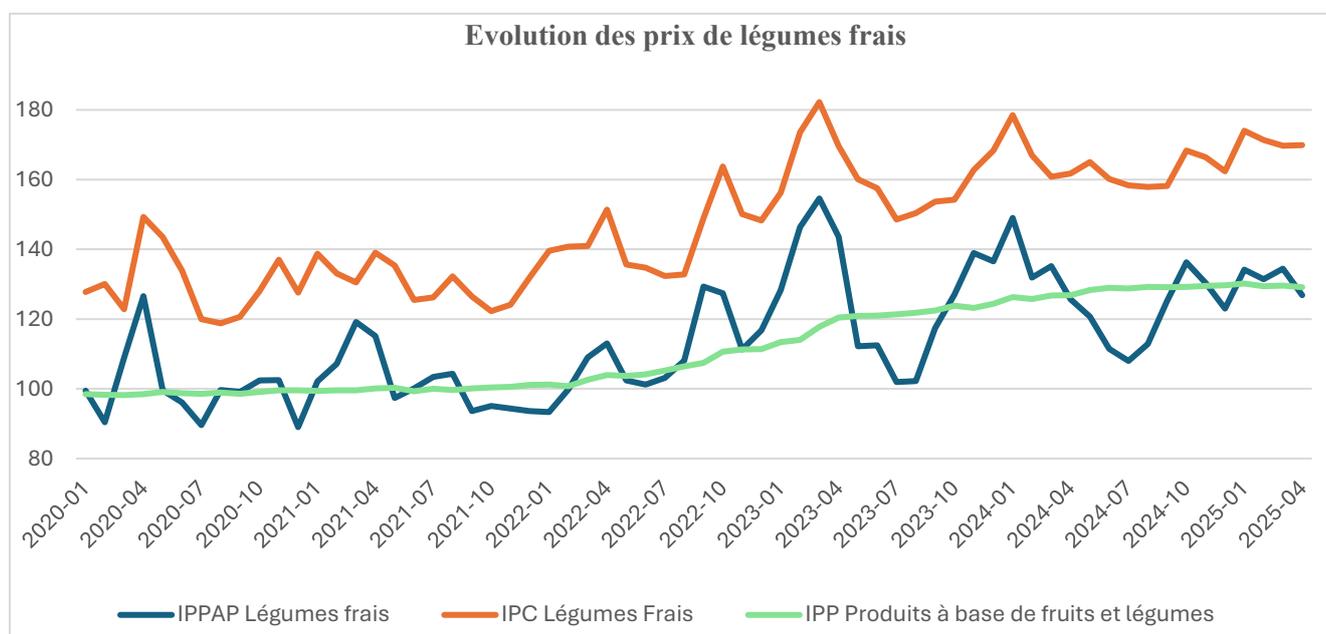
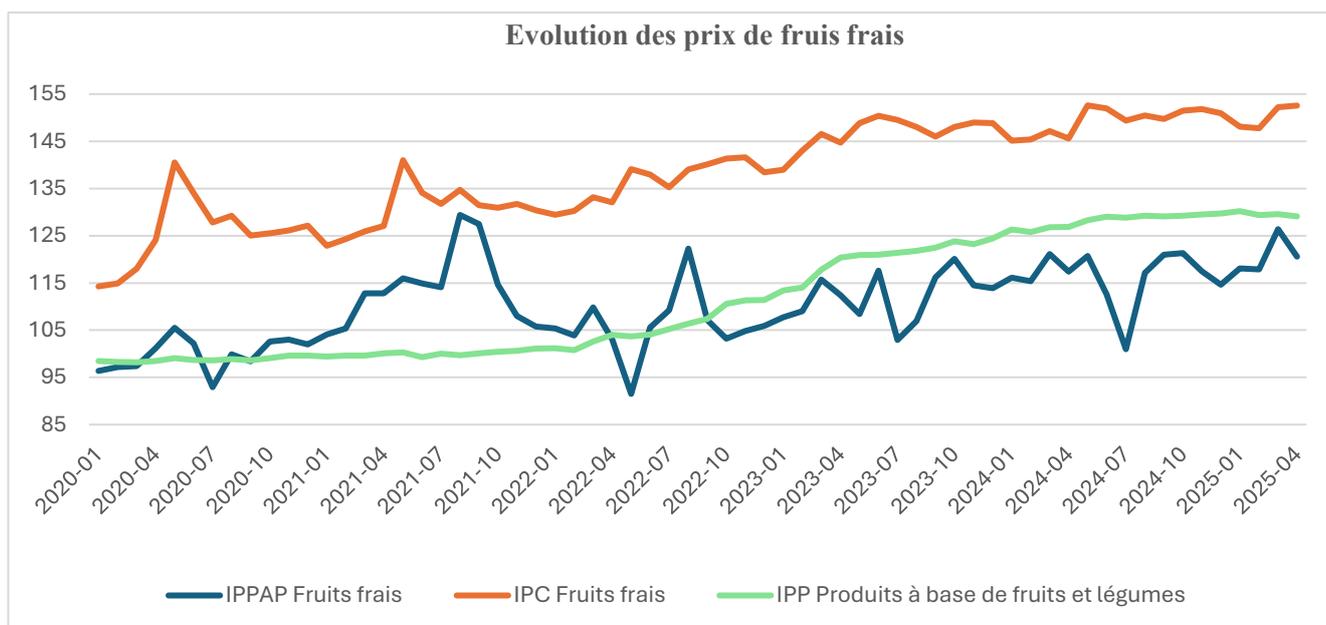
Dans la filière volaille, les prix se stabilisent, mais à des niveaux supérieurs à ceux d'avant-crise. En avril 2025, l'IPPAM est à 126, l'IPPAP atteint 123, l'IPP est à 122,5 et l'IPC à 126,9. Cette constance traduit une situation apaisée, sans choc conjoncturel majeur.

Source : INSEE



➤ Fruits et légumes : des prix toujours élevés

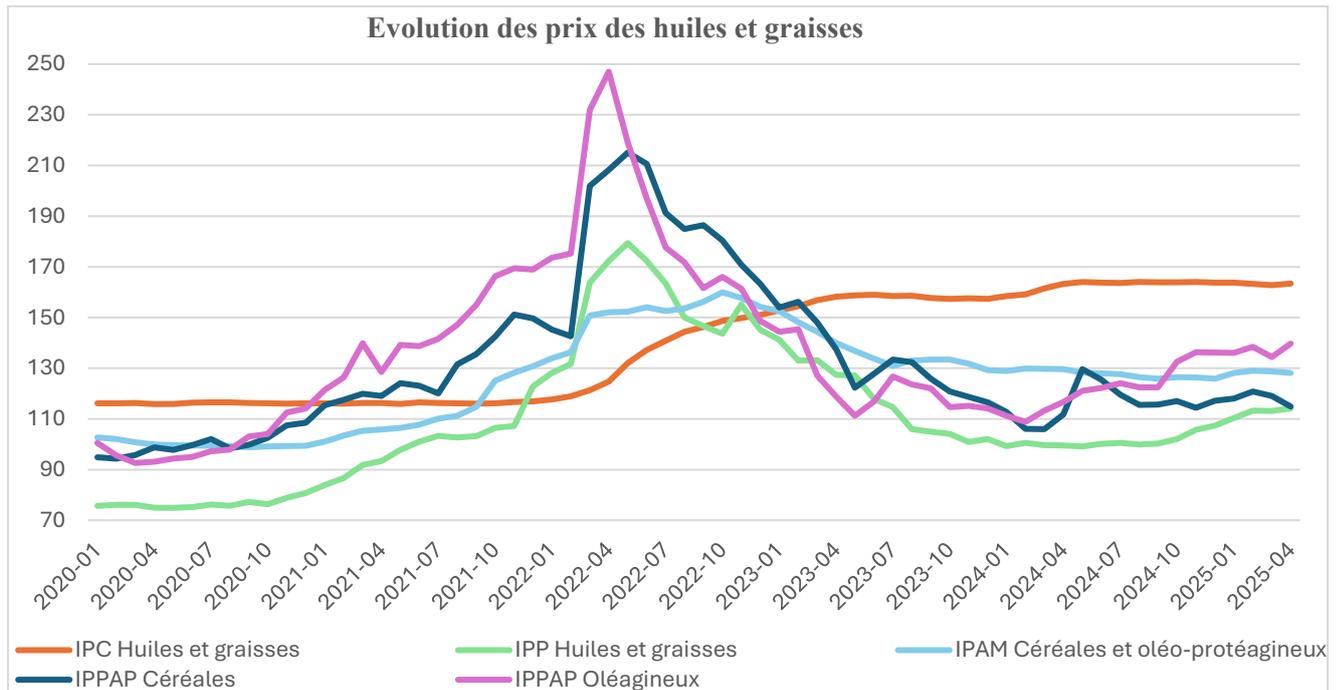
En 2025, les prix agricoles et les prix à la consommation des fruits et légumes restent globalement élevés, bien qu'on observe certaines différences selon les produits. Du côté des **fruits frais**, l'IPPAP atteint 120,6 en avril 2025. L'IPC augmentent également (152,53), ce qui reflète une répercussion des coûts agricoles sur les ménages. Pour les **légumes frais**, la situation est différente : les prix agricoles reculent par rapport à 2023, signalant un certain relâchement des tensions sur le marché amont. Cependant, les prix à la consommation restent très élevés (169,93), ce qui continue de peser sur le pouvoir d'achat des consommateurs.



Source : INSEE

➤ **Huiles et graisses : des prix qui restent sous pression**

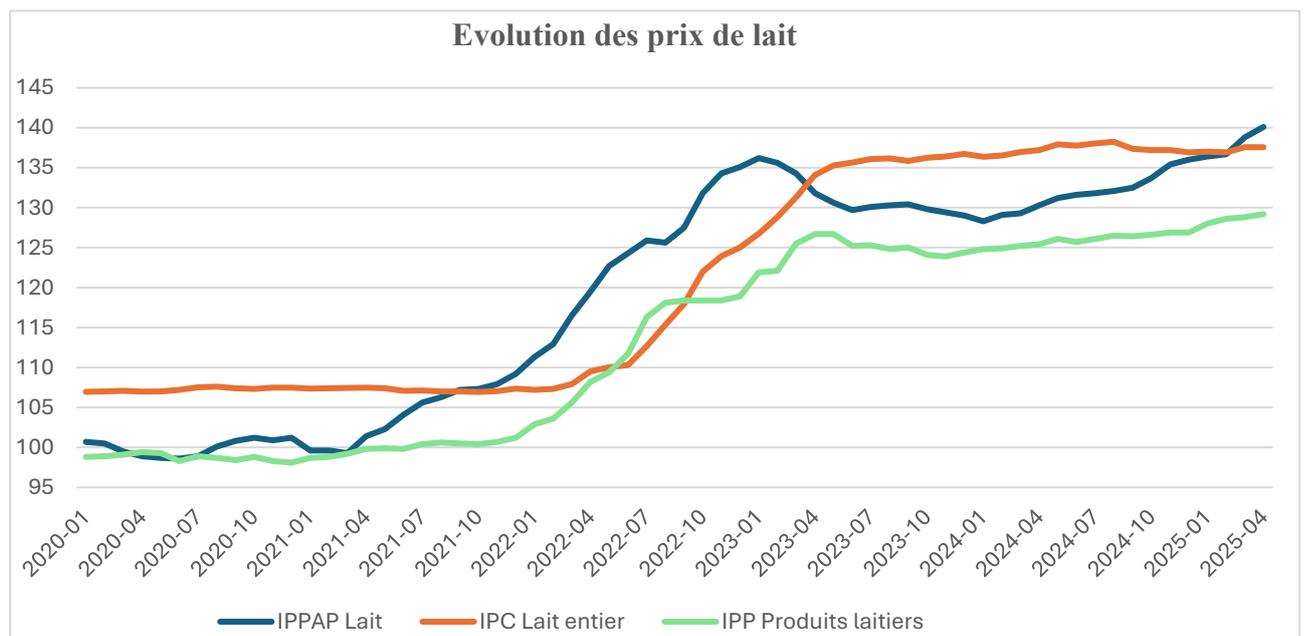
En 2025, les prix à la consommation des huiles et graisses demeurent à des niveaux historiquement élevés, avec un indice atteignant 163,25 en avril 2025, ce qui continue de peser sur le budget des ménages. Du côté des producteurs, les données sur l'indice des prix à la production (IPP) montrent une reprise progressive des prix après la forte chute enregistrée en 2023. L'IPP est ainsi passé de 99,5 en avril 2024 à 114,2 en avril 2025, traduisant une amélioration des conditions de vente et laissant entrevoir un redressement des marges pour les industriels du secteur. Concernant les matières premières agricoles, l'IPPAP des céréales s'établit à 114,9, tandis que celui des oléagineux atteint 139,7, des niveaux qui reflètent un environnement de marché moins dégradé qu'en 2023. L'IPAM reste quant à lui élevé, à 128,1.



Source : INSEE

➤ Produits laitiers : hausse des prix à la production

En 2025, l'indice des prix agricoles à la production (IPPAP) du lait progresse de manière importante, reflétant une meilleure valorisation pour les producteurs dans un contexte de tensions sur l'offre et d'une demande soutenue. L'IPP suit cette tendance haussière, bien que de manière plus contenue, traduisant un ajustement progressif des prix dans l'industrie laitière. En revanche, l'IPC du lait entier se stabilise en 2025, mais demeure à un niveau élevé, illustrant un maintien des prix en rayon.



Source : INSEE

En conclusion, la chaîne alimentaire apparaît aujourd'hui dans une phase de stabilisation fragile : l'inflation recule, mais les prix restent élevés et la répartition de la valeur entre producteurs, industriels et distributeurs continue de jouer un rôle déterminant. Ce phénomène marque l'entrée dans une nouvelle ère, où les prix alimentaires semblent durablement installés dans une zone haute, notamment en raison du maintien de prix agricoles structurellement élevés. Par conséquent, un retour à la situation antérieure semble de moins en moins probable ; il ne s'agit plus d'un simple ajustement conjoncturel, mais bien d'une redéfinition profonde des équilibres économiques dans le secteur agroalimentaire.

Cette situation souligne plus que jamais l'urgence d'une transparence accrue dans la formation des prix et d'une meilleure répartition de la valeur tout au long de la chaîne agroalimentaire, de la production à la distribution.

**Annexe 1 : Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)
Données brutes, base et référence 100 en 2020**

	2020	2021	2022	2023	2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025
Indice général	100	109,2	133,7	131,2	125,4	125,7	125,8	125,2	124,7
Consommations intermédiaires	100	110,4	139,8	134,9	127,4	127,5	127,6	126,9	126,1
Énergie	100	121,2	174,7	166,7	158,8	112,3	112,8	145,1	137,7
Semences et plants	100	99,8	104,7	111,9	112,6	160,5	155	112,8	113,1
Engrais et amendements	100	133,5	235,3	175,2	144,7	147,7	152,6	154,8	154
Produits de protection des cultures	100	99,2	103,3	112,3	110,2	105,8	105,9	106,7	107,8
Aliments des animaux	100	111,1	138,9	139,5	126,1	124,6	124,8	125,0	124,8
Produits et services vétérinaires	100	101,5	105,8	111,5	115,8	124,2	123,4	117,6	119,1
Matériel et petit outillage	100	107,5	126,6	133,2	125,9	126,5	126,8	122,9	123,6
Entretien et réparation du matériel	100	102,8	108,8	117,5	124	116,2	116,2	127,0	127,4
Entretien et réparation des bâtiments	100	103,5	108,9	113,3	115	116,8	117,4	116,3	116,5
Frais généraux	100	100,3	102,9	106,8	109,3	109,5	110	110,5	110,9
Biens d'investissement	100	105,8	116	120,5	119,7	120,6	120,6	120,5	120,7
Matériel	100	102,8	110,4	118,6	118,8	119	119,1	119,0	119,1
<i>Tracteurs</i>	<i>100</i>	<i>103,4</i>	<i>108,7</i>	<i>115,9</i>	<i>114,4</i>	<i>118,1</i>	<i>120,6</i>	<i>115,3</i>	<i>114,9</i>
<i>Matériel et machines de culture</i>	<i>100</i>	<i>101,9</i>	<i>110,2</i>	<i>117,4</i>	<i>119</i>	<i>122,1</i>	<i>122,1</i>	<i>118,4</i>	<i>119,5</i>
<i>Matériel et machines de récolte</i>	<i>100</i>	<i>101,9</i>	<i>111,7</i>	<i>122,1</i>	<i>122,1</i>	<i>115,3</i>	<i>114,8</i>	<i>122,0</i>	<i>122,5</i>
<i>Véhicules utilitaires</i>	<i>100</i>	<i>102,3</i>	<i>109,6</i>	<i>120,4</i>	<i>122,9</i>	<i>123,2</i>	<i>122,6</i>	<i>122,8</i>	<i>123,2</i>
Ouvrages	100	113	129,2	125,1	121,9	124,2	124,2	124,2	124,3

Source : INSEE

**Annexe 2 : Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)
Données CVS – base et référence 100 en 2020**

	2020	2021	2022	2023	2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025
Indice général	100	111,1	135,4	131,2	127,6	131,9	131,6	132,2	131,7
Sauf fruits et légumes, pommes de terre, fleurs coupées et plantes en pots	100	111	138,7	131,8	126,6	130,5	130,6	131,2	132,1
Produits végétaux (sauf fruits et légumes, pommes de terre, fleurs coupées et plantes en pots)	100	117,7	147,8	124,1	115,9	117,0	117,4	116,4	115,3
Céréales	100	129,3	182,9	133	115,9	117,5	120,8	119,1	114,9
<i>Blé tendre</i>	<i>100</i>	<i>125</i>	<i>177,9</i>	<i>126,3</i>	<i>112,2</i>	<i>114,1</i>	<i>118,2</i>	<i>118,0</i>	<i>112,2</i>
<i>Maïs</i>	<i>100</i>	<i>135,1</i>	<i>188,5</i>	<i>138,7</i>	<i>116,4</i>	<i>122,3</i>	<i>124,2</i>	<i>121,4</i>	<i>122,6</i>
Oléagineux	100	145,1	185,6	123,4	122,3	137,9	138,5	134,4	139,7
Pommes de terre	100	106,4	147,2	185,3	197,3	196,4	184,9	163,5	133,3
Vins	100	106,3	118,5	108,2	101,4	103,4	101,5	101,2	100,9
<i>Vins d'appellation</i>	<i>100</i>	<i>110,4</i>	<i>124,9</i>	<i>107,1</i>	<i>95,6</i>	<i>98,7</i>	<i>96,0</i>	<i>96,8</i>	<i>96,6</i>
<i>Vins avec IGP et sans IG</i>	<i>100</i>	<i>103,6</i>	<i>113</i>	<i>103,6</i>	<i>100,5</i>	<i>101,8</i>	<i>99,6</i>	<i>99,8</i>	<i>98,4</i>
Produits de l'horticulture	100	114,2	124	125,6	126,3	138,8	135,1	144,9	153,6
Autres produits végétaux	100	108,8	136,4	180	191,4	173,2	172,0	172,8	173,1
Légumes et fruits (1)	100	111,7	112,4	118,2	122,6	128,5	127,2	132,8	126,2
<i>Légumes frais*</i>	<i>100</i>	<i>102</i>	<i>109,8</i>	<i>123,7</i>	<i>124</i>	<i>134,2</i>	<i>131,4</i>	<i>134,5</i>	<i>126,9</i>
<i>Fruits frais*</i>	<i>100</i>	<i>114,1</i>	<i>105,6</i>	<i>112,1</i>	<i>115,3</i>	<i>118,1</i>	<i>117,9</i>	<i>126,4</i>	<i>120,6</i>
Productions animales	100	104,6	130	139,2	136,8	143,4	143,4	145,3	148,3
Animaux	100	104,5	129,6	139,6	136,4	142,2	142,5	142,5	147
<i>Gros bovins</i>	<i>100</i>	<i>106,8</i>	<i>137,8</i>	<i>143,4</i>	<i>144,1</i>	<i>154,4</i>	<i>158,4</i>	<i>163,6</i>	<i>171,1</i>
<i>Veaux</i>	<i>100</i>	<i>107,1</i>	<i>123,6</i>	<i>130,7</i>	<i>134,6</i>	<i>139,2</i>	<i>140,5</i>	<i>143,0</i>	<i>146,6</i>
<i>Porcins</i>	<i>100</i>	<i>95,8</i>	<i>120,1</i>	<i>144</i>	<i>133,3</i>	<i>131,6</i>	<i>127,3</i>	<i>117,6</i>	<i>118,6</i>
<i>Ovins</i>	<i>100</i>	<i>109,4</i>	<i>118,9</i>	<i>123,1</i>	<i>139,9</i>	<i>152,9</i>	<i>151,5</i>	<i>152,3</i>	<i>155,5</i>
<i>Volailles</i>	<i>100</i>	<i>106,9</i>	<i>127,9</i>	<i>134,9</i>	<i>122,5</i>	<i>124,8</i>	<i>122,0</i>	<i>120,4</i>	<i>123</i>
<i>Poulets</i>	<i>100</i>	<i>106,9</i>	<i>127,8</i>	<i>133,4</i>	<i>119,8</i>	<i>122,3</i>	<i>119,2</i>	<i>120,3</i>	<i>121,1</i>
Lait	100	104,2	124	131,4	131,8	137,8	137,2	138,8	140,1
<i>Lait de vache</i>	<i>100</i>	<i>104,3</i>	<i>125,4</i>	<i>132,3</i>	<i>132,5</i>	<i>138,8</i>	<i>138,0</i>	<i>140,0</i>	<i>141,3</i>
Œufs	100	109,3	182	197,3	180,7	201,5	201,4	227,2	227,9

Source : INSEE

(1) Y compris légumes pour l'industrie de transformation.

* Données brutes.